



MORATOIRE POUR LA 5G ! Référendum d'Initiative Citoyenne POUR DECIDER !



Le gouvernement MACRON avait promis de respecter les vœux de la convention pour le climat qui, à 98% s'est prononcée pour un moratoire sur le développement de la 5G. 2 mois plus tard, il s'empressait de vendre aux géants de la téléphonie les 11 blocs de fréquences 5G : 4 à Orange, 3 à SFR, Bouygues télécom et FREE pour 2 blocs chacun.

C'est quoi, la 5G ?

La 1^{ère} génération de téléphone mobile permet des appels entre téléphones (technologie GSM). La seconde (2G) a ajouté la possibilité d'envoyer des textes. La 3G a permis l'envoi d'images et la 4G, des vidéos et de se connecter à Internet. La 4G ne couvre pas l'ensemble du territoire et le réseau devrait être rapidement saturé. La 5G ne la remplace pas, elle s'y ajoute, en augmentant le volume des flux de données et en permettant la connexion de centaines d'appareils de tous types, équipés de capteurs.

À quoi ça sert ? : À tout connecter pour plus contrôler et faire davantage consommer.

Comment ça marche ? La technologie utilisée a de quoi inquiéter :

Fréquences = 50 fois supérieures au débit actuel de la 4G. **Puissance** = 10 fois supérieure à celle des 3G/4G. **20 000 satellites** pour couvrir la terre, perturbant ses champs électriques et magnétiques. **Des milliers d'antennes-relais, de stations de base** (mini antennes dans les smartphones) émettant des **faisceaux de haute puissance**

Quels sont les risques ? 6 arguments et 1 solution : la démocratie !

1) Fortes inquiétudes pour la santé des riverains d'antennes et tous les utilisateurs de terminaux (portables, tablettes, babyphones, etc.). Le 26 janvier 2020, la très officielle Agence Nationale de Sécurité Sanitaire déplorait dans son rapport public, l'absence de données scientifiques permettant d'évaluer les risques sanitaires de ces nouveaux signaux, la multiplication des objets connectés accroissant les sources d'exposition. **Existe-t-il une étude sur les cas de cancers et autres maladies atypiques sur le site de Lannion (d'Orange à Nokia)? Si oui, qu'elle soit rendue publique.**

2) La 5G n'est pas dangereuse selon les normes des pouvoirs publics, mais ceux qui fixent ces normes, comme l'ICNIRP de l'OMS* ou l'AFSSET pour l'Etat, sont, eux sous la coupe de chercheurs financés par l'industrie... téléphonique, qui agit en lobby auprès des responsables politiques souvent complaisants !**

Nous voulons une étude indépendante rendue publique !

3) Augmentation de la consommation électrique du pays de 2% (= deux réacteurs nucléaires). Au niveau mondial, le numérique émet déjà plus de gaz à effet de serre que le secteur aérien, passant de 2,5 à 3,7% des émissions en 6 ans. **Le changement climatique implique que nous sortions de la logique productiviste suicidaire !**

4) La 5G... vous regarde ! La 5G va conduire un grand nombre d'acteurs économiques à mettre la main sur davantage d'informations nous concernant. Tous nos faits et gestes seront monétarisés et ces prothèses numériques deviendront les mouchards de nos vies.

Ce BIG DATA à disposition des Etats et des entreprises, c'est 1984 d'Orwell en pire !

5) La 5G, c'est aussi et surtout un marché juteux pour les équipementiers. Elle va obliger les utilisateurs à changer leur téléphone portable incompatible avec les nouveaux standards. D'où gaspillage de matières premières, pillage de terres rares et gestion impossible des déchets électroniques (en France, moins de 15% des mobiles sont recyclés !).

Nos vies valent plus que leurs profits !

6) Oui, quid de l'emploi à Nokia ? De la matière grise gaspillée, nous disent dans une belle union sacrée, les syndicats de l'entreprise et les élus PS et LREM. L'argent public coule à flots sur l'entreprise (CICE, cadeaux immobiliers, crédit Impôt Recherche et bientôt plan de relance contre un peu moins de licenciements ?). Mais Nokia veut toujours supprimer 250 emplois à Lannion (Côtes d'Armor), 723 à Nozay (Essonne) (1). **Ces cadeaux doivent être remboursés !** Une reconversion vers des emplois socialement utiles (dans la santé, l'agriculture, l'éducation ou la recherche par exemple) doit être envisagée. **Ce n'est pas aux actionnaires de décider de l'emploi et de la production mais à la population.**

Par un référendum d'initiative citoyenne, précédé d'un débat sérieusement informé pendant le moratoire, nous pourrions décider en toute conscience! La démocratie a tout à y gagner !

*= international Commission on Non-Ionizing Radiation Protection, soit en français = commission internationale de protection contre les rayonnements non ionisants.

** = agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail.

(1) Aux dernières nouvelles, Nokia réduirait de 250 le nombre de suppression d'emplois en échange ...d'une partie du plan de relance !



Gilets jaunes du Trégor

Rejoignez nous tous les samedis à partir de 14h sur le rond-point de Bel-air.

Assemblées populaires

pour tout le pouvoir au peuple !